



HAL
open science

Des conflits de valeurs et de points de vue en discours

Alain Rabatel

► **To cite this version:**

Alain Rabatel. Des conflits de valeurs et de points de vue en discours. Semen - Revue de sémiolinguistique des textes et discours, 2011, 32, pp.55-72. halshs-00773320

HAL Id: halshs-00773320

<https://shs.hal.science/halshs-00773320v1>

Submitted on 13 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des conflits de valeurs et de points de vue en discours

La question des valeurs ne se pose jamais avec autant d'urgence que lorsque celles-ci sont naturalisées, comme le rappelle Jean-Marie Klinkenberg :

(1) [...] il n'y a eu de découverte de l'Amérique que pour les Espagnols et pour quelques autres : ni les Mayas ni les Mexicas n'avaient attendu le compagnon de Malinche pour découvrir leur continent. Et pourtant, les livres d'histoire ne parlent jamais de la découverte des Teules de l'occident chrétien par les sujets de Motecuzoma aux alentours de l'an Cê-Acatl... Mais le discours journalistique n'a cure de ces questions de points de vue : l'oubli (« toujours injuste », préciserait *le Dictionnaire des idées reçues*) et la méconnaissance n'y sont jamais rapportés à des personnes ou à des groupes. Ce sont de purs absolus. Par conséquent, la découverte et la redécouverte, la connaissance et la reconnaissance ne seront pas davantage le fait de personnes. Par une géniale synecdoque, le critique devient la voix d'une unique et indivisible conscience littéraire. Le sujet grammatical favori est ici le *on* (« on aurait tort d'ignorer encore... », « on va découvrir... »), plus rarement le *nous* (dénonçant par trop la contingence (« nous avons découvert... »)). Mais le tour le plus commode est encore celui qui laisse indéfini son référent (« *Qui* connaissait jusqu'ici *x* ? », « *Il faut* redécouvrir à tout prix... ») (Klinkenberg 2010a [1984] : 57-8 ; voir aussi 2009 : 47).

L'effet d'évidence qui accompagne cette naturalisation repose souvent sur des phénomènes de désinscription ou d'effacement énonciatifs (Rabatel 2004). Ce genre de situation est parfois très complexe, comme on va le voir, dans la mesure où des points de vue (PDV), exprimés dans un contenu propositionnel, à travers les choix de référenciation et de prédication (Rabatel 2005a, 2009) peuvent être naturalisés et où, de surcroît, dans des situations dialogiques, le locuteur/énonciateur premier (L1/E1¹) peut rapporter des PDV sans exprimer sa position à leur égard : autrement dit on a un double effacement, certains PDV seconds prenant la forme de perceptions apparemment objectives, tandis que L1/E1 exprime sa

¹ Le locuteur étant à la source d'un énoncé, l'énonciateur correspondant aux PDV et à leur prise en charge. La prise en charge est effective pour E1 – en synchrétisme avec L1 –, tandis qu'elle n'est que présumée pour les énonciateurs seconds (e2), correspondant à une quasi-prise en charge (Rabatel 2009).

neutralité. Ce dernier effacement est particulièrement problématique lorsque les PDV sont renvoyés dos à dos sans qu'on soit assuré de bien comprendre la position de L1/E1 à l'égard des sources en conflit, à supposer qu'il en ait une, ou qu'il soit pertinent de s'attendre à ce qu'il en ait une. Dans tous les cas, on est invité à s'interroger sur les énonciateurs sous-jacents à la référenciation des PDV, sur leurs intentions, les raisons en vertu desquelles ils invitent à partager leurs visions des choses, à rejeter ou à valider celle de tel(s) ou tel(s) autre(s). Autant d'interrogations cruciales dans les conflits de valeurs.

J'examinerai ce faisceau de questions à partir d'un exemple attesté emblématique d'un conflit de valeurs partiellement naturalisées et surtout d'une position de distanciation envers les deux parties en présence. Or cette position de neutralité, qui paraît *a priori* correspondre à une règle déontologique de neutralité, n'est pas forcément le fin mot de l'histoire, lorsque l'on se borne à opposer des témoignages sans investiguer pour trouver la vérité et démêler l'écheveau des responsabilités. En ce cas, on se trouve face à un autre conflit de valeurs, qui n'oppose pas les énonciateurs internes, mais l'énonciateur primaire confronté à des exigences contraires, par exemple l'exigence de vérité et le souci de neutralité. Le lecteur aura compris que les conflits de valeur interrogent le contenu des prédications, et donc les choix de dénomination, de catégorisation, de qualification, mais aussi les relations entre prédications, phénomènes qui sont complexes dans les situations dialogiques. Mais avant d'examiner ces stratégies discursives et rhétoriques de textualisation des valeurs, il semble opportun de s'interroger sur la question des valeurs en langue, notamment sur les réflexions fondatrices de Saussure.

1. Des valeurs en langue et en discours

1.1. La valeur chez Saussure

Avant de se manifester en discours, les valeurs existent en langue, à travers les significations accolées à telle unité. Mais la notion de valeur charrie des conceptions antagonistes, ce qui n'est pas sans poser problème selon Neveu : « Mot qui sert fréquemment, et de manière indéfinie, à rendre compte d'un sens ou d'un effet de sens lié à telle ou telle catégorie linguistique (on parle ainsi de la valeur des temps, de la valeur des prépositions), ou à rendre compte de l'emploi d'une unité lexicale ou d'une expression dans l'énoncé » (Neveu 2004 : 299) ; cet emploi est jugé « non théorisé ». Bien sûr, ce jugement fait référence à la conception saussurienne de la valeur, définie négativement, de manière différentielle, par son opposition avec les autres unités du système : car la valeur n'est pas la

signification, phénomène qui est ici évoqué à travers l'attribution d'un sens positif à tel référent conceptuel ou actuel. Néanmoins, l'idée que toute réflexion liant valeur et signification relèverait d'une approche pré-théorique par rapport à la conception structurale de la valeur mérite discussion : car la conception saussurienne n'épuise pas la question du sens, même si elle est le socle sur lequel il faut bâtir.

La thèse saussurienne est illustrée par des exemples fameux, notamment ceux du jeu d'échecs, des monnaies, ou des différences de valeur (mais non de signification) entre *sheep* et *mouton*, en raison de l'opposition – inexistante en français – entre *sheep* et *mutton* en anglais. Comme ces exemples sont bien connus, je préfère citer des extraits des *Écrits de linguistique générale* dans lesquels Saussure traite de la valeur à propos de sa réflexion sur la synonymie :

(2) *Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui seul ; il n'est jamais limité que négativement, par la présence simultanée d'autres signes ; et il est donc vain de chercher quelle est la somme des significations d'un mot.* (Saussure 2002 : 78)

(3) (Proposition x) Considérée à n'importe quel point de vue qui veuille tenir compte de son essence, la langue consiste, non dans un système de valeurs absolues ou positives, mais dans un système de valeurs relatives et négatives, n'ayant d'existence que par l'effet de leur opposition. (Saussure 2002 : 80)

La dimension différentielle, au fondement de la valeur saussurienne, repose sur des différences d'ordre paradigmatique. Celles-ci n'empêchent pas les différences de signification en contexte, dans l'ordre syntagmatique, qui s'apprécie en référence au caractère contraignant des collocations et des différences des termes, dans l'ordre paradigmatique. Ce jeu permet les évolutions du système linguistique, avec des innovations qui ne prennent véritablement sens dans l'interdiscours qu'en s'abstrayant du contexte, autrement dit en entrant dans un système de différences abstraites dans l'ordre paradigmatique. C'est pourquoi les valeurs ne sont pas « absolues ou positives », mais prises « dans un système de valeurs relatives et négatives, n'ayant d'existence que par l'effet de leur opposition ».

(4) Si nous reprenons le mot *lune*, on peut dire, *la lune se lève*, *la lune croît*, *décroît*, *la lune se renouvelle*, nous sèmerons à *la nouvelle lune*, il y aura bien des *lunes* avant que telle chose se produise... et insensiblement nous voyons que 1° tout ce que nous mettons dans *lune* est absolument négatif, ne vient pas d'autre chose que de l'absence d'un autre terme, car, et 2°, une multitude d'idiomes exprimeront par des termes tout à fait différents des nôtres les mêmes faits où nous faisons intervenir le mot *lune*, exprimant par exemple par un premier mot la lune

dans ses phases mensuelles, dans un second la lune comme astre différent du soleil, dans un troisième la lune par opposition aux étoiles, dans un quatrième la lune comme flambeau de la nuit, dans un cinquième le clair de la lune par opposition à la lune même, etc. Et chacun de ces mots n'a toujours de valeur que par la position négative qu'il occupe par rapport aux autres : ce n'est à aucun moment une idée positive, juste ou fautive, de ce qu'est la lune qui dicte la distribution des notions sous les dix ou douze termes qui existent, mais c'est uniquement la présence même de ces termes qui force de rattacher chaque idée ou au premier ou au second, ou à tous les deux par opposition au troisième et ainsi de suite sans autre donnée que le choix négatif à faire entre ces termes, sans aucune concentration diverse sur l'objet un. Ainsi il n'y a jamais rien *dans ce mot* que ce qui n'était pas d'avance *hors de lui* ; et ce mot peut contenir et enferme en germe, tout ce qui n'est pas hors de lui. (Saussure 2002 : 74-75)

Saussure rompt avec l'évidence d'un niveau autonome de la signification, au plan conceptuel, qui serait indépendant du plan linguistique. Cette conception permet de penser le système linguistique, et en cela elle est fondamentale. Qui plus est, prise à la lettre, elle remet en question la distinction entre sens propre et sens figuré et réinterroge la notion de synonymie :

(5) (Corollaire) – Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots – parce que le sens des mots est une chose essentiellement négative. (Saussure 2002 : 80)

(6) On se persuade qu'un nouveau sens (dit *figuré*) est intervenu : cette conviction part purement de la supposition traditionnelle que le mot possède une signification absolue s'appliquant à un objet déterminé ; et c'est cette présomption que nous combattons. (Saussure 2002 : 75-76)

1.2. De la valeur dans le système à la valeur-signification (valeur-point de vue) actualisée en discours

Les différences de valeur sont une des conditions qui permet aux locuteurs de jouer sur les effets de sens qu'ils veulent produire, indépendamment du référent, qui peut être dénommé de plusieurs façons, en fonction des intentions communicatives (on pourrait dire, de façon plus « moderne », des calculs énonciatifs du locuteur, à la condition de ne pas réduire ces derniers à une intentionnalité pleine et entière...). Cette *valeur-signification* (ou *valeur-point de vue*) n'est pas incompatible, selon moi, avec une approche différentielle des valeurs par opposition avec d'autres unités du système. Dans l'extrait suivant, il est évident que si l'énonciateur peut à sa guise nommer un « bâtiment » de bien des façons, cela ne dépend pas que des référents : car la même bâtisse peut être nommée, selon les

intentions du moment, la situation ou le destinataire, une « mesure » ou un « château »... Or ces choix énonciatifs reposent en amont, sur l'existence de significations différentielles qui sont accolées par contraste à l'ensemble de ces termes, et qui permettent aux énonciateurs de jouer avec elles en discours :

(7) Enfin, il est à peine besoin de dire que la différence des termes qui fait le système d'une langue ne correspond nulle part, fût-ce dans la langue la plus parfaite, aux rapports véritables entre les choses ; et que par conséquent il n'y a aucune raison d'attendre que les termes s'appliquent complètement ou même très incomplètement aux objets définis, matériels ou autres.

On dira qu'ils doivent correspondre en revanche aux premières impressions que reçoit l'esprit ; cela est vrai, mais ces premières impressions sont telles qu'elles établissent les rapports les plus inattendus entre des choses totalement séparées, comme elles tendent continuellement et surtout à diviser les choses absolument unes ; ainsi, à aucun moment, l'impression même que fait un objet matériel n'a le pouvoir de créer une seule catégorie linguistique ; – il n'y a jamais donc que des termes négatifs dans chacun desquels l'objet nouveau est incomplètement embrassé, en même temps qu'il est disloqué en plusieurs termes.

Mais ce serait ne pas comprendre où est la puissance de la langue que de se plaindre de son inexactitude. On n'empêchera jamais qu'une seule et même chose ne soit appelée selon les cas une *maison*, une *construction*, un *bâtiment*, un *édifice*, (un *monument*), un *immeuble*, une *habitation*, une *résidence*, et le contraire serait le signe de notre []. Ainsi l'existence des faits matériels est, aussi bien que l'existence des faits d'un autre ordre, indifférente à la langue. Tout le temps, elle s'avance et se meut à l'aide de la formidable machine de ses idées négatives, véritablement dégagées de tout fait concret, et par là même immédiatement prêtes à emmagasiner une idée quelconque qui vient s'ajouter aux précédentes. (Saussure 2002 : 76)

D'une certaine façon, on est face à deux ordres de valeur, la valeur interne, en langue, et externe, propre aux genres et aux discours (Rastier 2003 : 42). On peut donc envisager une passerelle entre la conception saussurienne de la valeur et les approches énonciatives des valeurs en langue et en discours – et, de ce fait, être moins sévère que l'est Neveu, si les valeurs sont pensées différentiellement² – à partir de la notion de PDV,

² Par exemple chez Culioli autour de ses opérations énonciatives et des domaines notionnels (identité, rupture, différenciation) : voir Culioli 2003 : 142, Rabatel 2010a : 364 et le prochain n° des *Cahiers de praxématique* dirigé par S. Mellet consacré à la notion de frontière.

présente chez Saussure, comme une « profession de foi », selon Benveniste qui indique son accord avec Saussure dans le tome 1 de ses *Problèmes de linguistique générale* :

(8) Ailleurs [dans les autres sciences] il y a des choses, des objets donnés, que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. Ici [dans la science du langage] il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue, à l'aide desquels on crée secondairement les choses. [...] Voici notre profession de foi en matière linguistique : en d'autres domaines, on peut parler des choses à tel ou tel point de vue, certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre et qu'on puisse par conséquent se permettre de considérer des « choses » dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes. (Saussure, vers 1910, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 12 [1954] : 57-58, cité in Benveniste 1966 : 39-40³)

Dans un volume mémorable, Badir cite un passage affine des *Écrits de linguistique générale* :

(9) Les *en tant que*, les *au point de vue* de font fort réfléchir en linguistique. Ailleurs, il y a une limite aux façons diverses d'envisager les choses, qui est donnée par les choses mêmes. En linguistique on peut se demander si le point de vue où on envisage la chose n'est pas toute la chose, et par conséquent en définitive si nous partons sur un seul point de vue de quelque chose de concret ou s'il n'y a jamais eu autre chose que nos points de vue indéfiniment multipliables. (Saussure 2002 : 67, cité in Badir 2003 : 111)

Badir révoque l'hypothèse de Prieto selon laquelle les points de vue seraient ceux des sujets parlants (ce que nous inclinons à croire) et attribue la source de ce point de vue aux grammairiens et aux linguistes. On ne saisit pas en quoi cette hypothèse exclurait la première, car l'idée d'une « contradiction avec une autre affirmation du CLG, à savoir que la langue est placée en dehors de la volonté des locuteurs » (Badir 2003 : 111) mériterait d'être précisée à l'aune d'une réévaluation des relations entre langue et discours. Saussure ne pense pas que la réalité n'existerait pas indépendamment du langage ; ce qu'il veut souligner, c'est que la réalité ne peut être appréhendée par le langage (et par les linguistes) de façon « objective », par des mots neutres et sans histoire. Tout comme la valeur différentielle, les PDV portés par les lexies et la syntaxe sont constitutifs du

³ Cf. un fragment qui développe la même thèse dans Bouquet 2003 : 338.

langage, inscrits dans l'évolution diachronique du sens des mots comme dans les différences que des mots proches acquièrent en synchronie. Ces variations négatives sont le socle sur lequel les locuteurs peuvent user des diverses stratégies de donation de la référence en fonction de leur point de vue sur l'objet ou des PDV qu'ils imputent à d'autres. Il y a donc une continuité dans les problématiques de la valeur et du PDV : la « liberté » des énonciateurs est contrainte par le système de la langue, tandis que les normes discursives régissant les genres et les situations sont moins contraignantes.

1.3. Valeur, sens, signification : différence, référence et inférence

Pour aller vite, je suivrai ici un guide sûr, Rastier. La réflexion sur la valeur croise celles sur la signification et le sens. Le langage est souvent pensé comme un ensemble de signes et de règles de syntaxe, rapportées aux lois de la pensée rationnelle, en lien avec les processus cognitifs, qui sont au fondement de problématique de la dénotation. Certes, la réflexion linguistique s'est autonomisée progressivement de la logique au XVIII^e siècle, mais quelles que soient leurs distances avec la logique, les sémantiques référentielles sont vériconditionnelles, analysant les conditions auxquelles satisfaire pour qu'un énoncé soit vrai, par un lien entre le signifiant et le concept et/ou le référent. Or cette façon de penser n'a pas réponse à tout. Rastier évoque le cas des antanaclases où un même mot est pris dans des acceptions différentes qui modifient secondairement la valeur en langue, ce qui lui permet de distinguer entre sèmes inhérents et afférents. De même souligne-t-il que la valeur d'un mot, au niveau local, peut dépendre du contexte global ; de même encore l'idée d'ennui sourd de tous les moments où le lecteur est avec Emma Bovary alors que le mot n'est pas utilisé plus de quatre fois dans toute l'œuvre (*apud* Bouquet 2003 : 302). C'est pourquoi Rastier articule la valeur au plan lexical et au plan textuel, là où Saussure limitait la problématique au plan lexical. Il y a bien un autre paradigme qui pense le langage à partir des textes et des discours : dans ce cas, les traditions rhétorique et herméneutique pensent le sens comme une propriété des textes, comme un parcours entre les plans du texte (contenu et expression) et au sein de chaque plan (voir également Rastier 2003 : 24, 31-33). En raison des limites propres à chaque paradigme, Rastier propose d'articuler la référence (privilegiée par les théories logiques), l'inférence (théories pragmatiques) et la différence (théorie structuraliste) :

(10) La synthèse dont nous avons posé le principe (cf. 1991 chap. III) consiste à déterminer l'inférence et la référence par la différence, puis à placer ces problématiques de la signification sous la rection de la problématique du sens, en admettant la détermination, en dernière

instance, du global (le texte) sur le local (les signes). Il s'agit alors de traiter, dans le cadre d'une sémantique différentielle, de l'inférence et de la référence. L'inférence est traitée au palier microsémantique par la théorie des sèmes afférents (ceux dont l'actualisation résulte d'une contrainte contextuelle – par contraste avec les sèmes inhérents, qui sont hérités par défaut du type par l'occurrence). Les parcours interprétatifs qui optimisent ces contraintes peuvent comprendre toutes sortes d'inférences (mettent en jeu des connaissances de tous ordres aux paliers de la phrase et du texte).

Pour ce qui concerne la référence, la sémantique différentielle en traite d'abord en décrivant les contraintes sémantiques sur les représentations. (Rastier 1999)

Pour Rastier, le problème de la représentation doit s'effacer devant celui de l'impression référentielle. Or qu'est-ce que des impressions référentielles, sinon la construction linguistique d'un référent, d'un objet de discours envisagé selon un certain PDV, sous certaines facettes, en fonction de certaines visées ou dimension argumentatives (Amossy 2006) activées par les instructions du texte et selon des calculs inférentiels pragmatiques ? C'est cet ensemble complexe, quant aux valeurs, qu'on va analyser à présent.

2. Conflits de valeurs et estompage des positions énonciatives

2.1. Quand [selon X, P mais selon Y, Q] revient à neutraliser les PDV antagonistes

Pour illustrer les complexités de la question de la valeur en lien, d'une part avec les deux niveaux de la valeur en langue et dans des textes⁴, d'autre part avec le (non-)positionnement énonciatif par rapport aux valeurs actualisées dans tel ou tel PDV, je partirai d'un exemple dont la concision illustre les difficultés du positionnement lorsqu'il y a conflit et que L1/E1 rapporte les positions antagonistes des deux camps opposés. Comme cet exemple a fait l'objet d'une publication complémentaire, je résume ici les grands axes de l'analyse et me permets de renvoyer le lecteur à Rabatel 2011b pour une analyse plus complète.

(11) Selon la police, il aurait, en se débattant dans le car, blessé un fonctionnaire appartenant à une brigade anticriminalité qui a eu un arrêt de travail de cinq jours. Mais, selon des témoins, ce sont au contraire les policiers qui l'auraient très brutalement interpellé (Haillet 2007 : 113).

⁴ Texte ici peu développé, mais qui a néanmoins toutes les caractéristiques traditionnelles du « texte », pour les besoins de la démonstration, sans préjuger de la validité de ces dernières : pour plus de précisions, voir Florea, Papahagi, Pop & Curea 2010.

P.-P. Haillet écrit que « l'emploi de *mais* a pour effet la représentation du locuteur comme disposé à admettre le point de vue « ce sont [...] les policiers qui l'ont très brutalement interpellé » (ibid.), et cela malgré la présence des conditionnels d'altérité énonciative, en raison du *mais*. Or, en (11), le conditionnel passé n'indique pas seulement une altérité énonciative, il marque une distanciation épistémique. La présence des conditionnels de distanciation avant et après *mais* invite à revoir sa valeur de base indiquant que le PDV contenu dans *Q* l'emporte sur celui de *P*. En sous-estimant l'existence du co(n)texte, notamment des deux relais énonciatifs (*selon*) et la valeur de distanciation des conditionnels, Haillet laisse penser que [*selon X, P mais selon Y, Q*] est équivalent de [*P mais Q*]. Or, si *Y* considère bien que son PDV l'emporte sur celui de *X*, il n'est pas sûr que L1/E1 pense de même. La conclusion qui s'impose, c'est que L1/E1 ne prend pas en charge *Q*, il se contente de prendre en compte deux PDV qui se neutralisent (voir Rabatel 2009 pour la différence entre prise en charge et prise en compte).

On pourrait penser que *Q* est effectivement pris en charge par L1/E1 en vertu des instructions fournies par le connecteur et aussi en raison du mécanisme de la focalisation (« ce sont au contraire les policiers qui... »). Cette hypothèse est cependant contredite par le fait que les éléments de la prédication seconde, qui devraient confirmer le PDV des témoins, comprennent un conditionnel passé *qui mine de l'intérieur* leur PDV, sapant énonciativement et argumentativement leur argument des circonstances aggravantes. De même, l'hypothèse est infirmée par l'emploi et le changement de place des conditionnels passés. L'accréditation par le locuteur/énonciateur premier d'une des thèses en présence serait plus claire si les énoncés étaient au même temps (conditionnel passé, passé composé ou présent) pour chacun des deux PDV, étant entendu qu'en ce cas, l'avantage irait à celui qui est exprimé sans conditionnel, comme en (12) dans lequel la source policière est accréditée, à l'inverse de (13) :

(12) Selon la police, il **a**, en se débattant dans le car, **blesé** un fonctionnaire appartenant à une brigade anticriminalité qui **a eu** un arrêt de travail de cinq jours. Mais, selon des témoins, ce **seraient** au contraire les policiers qui l'**auraient** très brutalement **interpellé**.

(13) Selon la police, il **aurait**, en se débattant dans le car, **blesé** un fonctionnaire appartenant à une brigade anticriminalité qui **aurait eu** un arrêt de travail de cinq jours. Mais, selon des témoins, **ce sont** au contraire les policiers qui l'**ont** très brutalement **interpellé**.

Dans les deux cas, le changement de prise en charge est indépendant de *mais*. Cela indique que *mais* joue ici (*c'est-à-dire dans le texte*) un rôle secondaire, hypothèse confirmée par les permutations au plan de la désignation et de la quantification :

(12a) Selon *les/des policiers*, il **a**, en se débattant dans le car, **blessé** un fonctionnaire appartenant à une brigade anticriminalité qui **a eu** un arrêt de travail de cinq jours. Mais, selon des témoins, *ce serait* au contraire la *police* qui l'**aurait** très brutalement **interpellé**.

(12a') Selon *la police*, il **a**, en se débattant dans le car, **blessé** un fonctionnaire appartenant à une brigade anticriminalité qui **a eu** un arrêt de travail de cinq jours. Mais, selon des témoins, *ce seraient* au contraire *les/des policiers* qui l'**auraient** très brutalement **interpellé**.

En (12a) et (12a'), que la police soit envisagée sous son aspect institutionnel avec la désignation générique visant l'institution, que la source soit restreinte à tous les policiers acteurs de l'événement (*les*) ou à certains d'entre eux (*des*), ne remet pas en cause la hiérarchisation des PDV indiquée par la distanciation épistémique du conditionnel de mise à distance dans un seul PDV. Il en irait de même si l'on effectuait ces permutations à propos de (13).

Mais (11) ne hiérarchise pas énonciativement *P* et *Q* comme (12) et (13), puisque chacun des deux PDV est mis à distance. Compte tenu que *mais* est renforcé par *au contraire*, l'opposition exprime une mise en scène journalistique dramatisée (avec la focalisation et *au contraire*) de deux PDV contradictoires. Autrement dit, on se trouve là devant un *mais discursif d'opposition rhétorique* qui présente en discours deux PDV adverses inconciliables et incommensurables afin de montrer que leur incommensurabilité rend impossible de conclure en faveur de *Q* (comme le fonctionnement de *mais* pourrait le laisser penser), ni en faveur de *P*, en raison des marques de distanciation introduites par L1/E1 dans les deux PDV. La focalisation ne confirme pas que L1/E1 prend en charge *Q*, en raison de la présence du conditionnel passé dans *Q*. *Par conséquent, la focalisation peut être envisagée moins comme une prise en charge par L1/E1 du PDV des témoins que comme un parti pris de dramatisation de l'information, de mise en relief du caractère toujours opposé des témoignages dans les conflits, sans impliquer une quelconque prise en charge de la valeur argumentative pour et par le journaliste*⁵.

Si donc on se trouve confronté à une structure en [*selon X, P mais selon Y, Q*], il n'est pas juste de dire que L1/E1 prend nécessairement fait et cause pour *Q*, dont il prend en charge le PDV en le faisant sien. Cela n'est vrai que si L1/E1 explicite son accord (« Je pense que *Q* est effectivement vrai ») ; mais il peut tout aussi bien renvoyer explicitement dos à dos *P* et *Q* (« Difficile de conclure positivement en faveur de *P* ou de *Q* ») ; il peut

⁵ Cette hypothèse est confirmée par les difficultés d'application à (11) du test de la permutation des propositions : voir Rabatel 2011b.

aussi conclure plutôt en faveur de *P* (« Malgré tout, l'argument de *Q* répond mal à *P* ») ou choisir de déplacer le problème, y compris en alléguant une autre source (selon *Z*, *R*). Cette hypothèse, élaborée sur le seul extrait, qu'Haillet avait cité sans référence, pour illustrer un point de grammaire, est confirmée par le texte complet⁶ reproduit en (14) sous une forme qui s'approche de l'original, une brève sur une colonne ; je souligne le passage cité par Haillet et numérote les phrases :

(14) Un sans-papiers
au tribunal après une
interpellation musclée

[P1] El Hadj Momar Diop, délégué de la coordination nationale des sans-papiers, interpellé mercredi soir après l'occupation du Stade de France de Saint-Denis, a été déféré hier soir au tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis). [P2] Il doit être présenté aujourd'hui en comparution immédiate pour « coups et blessures sur agent de la force publique » et « infraction à la législation sur les étrangers ». [P3] Selon la police, il aurait, en se débattant dans le car, blessé un fonctionnaire appartenant à une brigade anticriminalité qui a eu un arrêt de travail de cinq jours. [P4] Mais, selon des témoins, ce sont au contraire les policiers qui l'auraient très brutalement interpellé. [P5] La coordination des sans-papiers parle même de « passage à tabac ». [P6] Un photographe travaillant pour l'agence Associated Press, qui prenait des clichés de la scène, avait été aussi interpellé mercredi soir et relâché quelques heures plus tard. [P7] Il envisageait hier de porter plainte contre la police, qui avait jeté à terre son matériel photographique (*Libération*, Avril 1997, n° 4972, p. 20).

La Phrase 1 (P1) résume le conflit : acteurs, lieu, circonstances, faits et conséquences. P2 qualifie les délits motivant la comparution immédiate, entre guillemets, d'après l'institution policière. P3 et P4 (exemple 11) ouvrent, au plan argumentatif, une série de trois sources convergentes opposées à la police. P5 expose le PDV de la source 2, la coordination nationale des sans papiers, qui surenchérit sur la source 1 ; mais, vu la place de *même*, à proximité du verbe de parole, la gradation concerne l'énonciateur second, sans impliquer aussi fortement L1/E1 – ce serait différent si *même* ouvrait P5. P6 expose le point de vue de la source 3, un témoin « neutre », photographe. P7 focalise sur le photographe, dont L1/E1 rapporte l'intention de déposer plainte. On pourrait considérer que l'intégration de la troisième source dans le discours primaire confirme que L1/E1 partage le PDV des sources opposées à la police. Hélas, on trouve *in fine* deux traces de distanciation analogues au conditionnel passé dans le

⁶ Merci à P. P. Haillet de m'avoir fourni la référence de l'extrait qu'il avait utilisé.

deuxième *selon* de (11) : le sémantisme du verbe « envisager » renvoie à une délibération qui n'est pas stabilisée. De plus, le choix du plus que parfait « avait jeté » indique que l'événement est raconté du PDV du photographe, ce qui correspond à une distanciation narrative ; si le journaliste avait utilisé un passé composé, sans doute la réalité du fait aurait-elle été davantage attestée du PDV de L1/E1.

Ces trois derniers PDV qui suivent *mais* ne sont pas pris en charge par L1/E1, et cela est confirmé par la posture énonciative adoptée. Il n'y a pas de co-énonciation⁷, au sens de co-construction d'un PDV commun et partagé, car L1/E1 ne prend pas en charge les PDV, il ne fait que les prendre en compte. Il n'y a pas davantage sur-énonciation, au sens où L1/E1 parlerait par-dessus les PDV en confrontation, en feignant d'être d'accord avec eux (donc en prenant en charge les PDV, mais en réorientant l'argument ou en modifiant sa force) : car il n'y a rien dans le discours primaire, ou dans la façon dont L1/E1 rapporte le PDV des sources, qui indique *explicitement* qu'il est *en accord* avec elles, au contraire, vu les marques de distanciation. Même la présence de signaux rhétoriques susceptibles d'alimenter une co-énonciation (choix de trois témoins contre un ; place finale réservée aux trois témoins, gradation dans la force des témoignages, avec un professionnel non partie prenante) n'est pas décisive, compte tenu des marques finales de distanciation. Bref, l'hypothèse que L1/E1 prenne appui sur ces témoins pour accréditer la thèse d'une responsabilité de la police n'est envisageable qu'implicitement, en appui sur des sous-entendus⁸, moins contraignants que les présupposés, relevant des choix idéologiques de chaque lecteur. C'est pourquoi L1/E1 est en sous-énonciation, c'est-à-dire que le PDV est repris sans être totalement assumé, conformément à la *non prise en charge des deux PDV antagonistes*, afin de faire entendre combien il est difficile dans ce genre de conflits d'attester de la vérité. Cette sous-énonciation est compatible avec l'hypothèse que le journaliste partage implicitement le PDV des témoins, sans s'impliquer explicitement.

L'hypothèse de la neutralité explicite de (11), confirmée par le texte entier, tient compte du type de texte et du genre de discours, paramètres qui doivent être intégrés à l'analyse. Une brève se borne aux faits ; quand il y a conflit, elle se limite aux avis opposés ; aller au-delà, pour rechercher les

⁷ Sur les notions de co-énonciation, de sur-énonciation et de sous-énonciation, voir Rabatel 2004a, b, 2005b, 2007 et 2008a.

⁸ La présence de « musclée » dans le titre, n'indique pas selon moi que le journaliste est d'emblée de l'avis des témoins, même si le titre a une connotation négative : ce qualificatif fait partie de « terminologies déjà là ("intervention mouvementée", "bavure", "dérapage", "dysfonctionnement") » (Meyer 2010 : 5).

responsabilités, relève d'un autre genre journalistique et d'un autre format. Il n'en reste pas moins que l'écriture journalistique des conflits pose parfois de sérieux problèmes de valeur, de responsabilité et d'éthique, surtout lorsque l'événement est couvert plus largement. Dans le cadre de cet article, je vais m'appesantir sur les questions de valeur, et, pour les questions de responsabilités et d'éthique, que j'évoquerai en conclusion, je me permettrai de renvoyer à des travaux complémentaires.

2.2. De la construction empathique des PDV à la naturalisation des valeurs et des arguments

La construction des valeurs et des arguments donne la parole aux sources énonciatives, ou envisage les faits de leur PDV. Cela se voit notamment à partir de la répartition entre la prédication première et la prédication seconde, en (11) : pour la police, la proposition principale (« Selon la police, il aurait [...] blessé un fonctionnaire ») correspond à la prédication première. Les subordonnées participiales (« en se débattant dans le car », « appartenant à une brigade anticriminalité ») et la relative explicative (« qui a eu un arrêt de travail de cinq jours ») expriment dans des prédications secondes les circonstances. Elles construisent l'arrière-plan, et, surtout, servent à cautionner argumentativement le PDV exprimé par la police, à la dédouaner de toute responsabilité. Cette analyse n'est possible que si on fait de la police un authentique sujet modal, ce que confirme l'existence des *selon*. De plus, l'ensemble de la référenciation rapporte la scène du PDV du sujet modal. En effet, la dénomination tout comme la quantification ne sont pas sans incidence sur la valeur : *la police*, avec le déterminant défini, indique qu'on a affaire à une institution, avec ses *fonctionnaires*, qui parle à travers ses membres, selon un très fort contraste avec l'indéfini *des témoins*, qui incriminent non pas la police, mais « des » policiers (*les policiers*). Bref, selon l'institution policière, c'est la personne arrêtée qui est responsable de la violence comme l'indique le verbe « se débattre » ; cette violence est confirmée par l'arrêt de travail de cinq jours ; la mention de l'appartenance du policier à la BAC⁹ fait ressortir la violence de l'interpellé, dans la mesure où ces policiers sont en principe expérimentés. Le sous-entendu est que la BAC, conformément à ses missions, doit constamment affronter un public difficile, dans les « quartiers », ce qui est une circonstance atténuante pour les policiers, et une circonstance aggravante pour la partie adverse... Le phénomène de double prédication dans lequel les prédications secondes étayent la prédication première fonctionne également pour le deuxième PDV : la mise

⁹ BAC : Brigade Anti Criminalité.

en relief, avec la clivée, met l'accent sur la responsabilité des policiers, et les circonstants correspondant aux adverbes de manière et d'intensité, « très brutalement », fonctionnent comme une prédication seconde confirmant le PDV des témoins en insistant sur une brutalité qui joue le rôle de circonstance aggravante.

Il n'y a pas de coupure entre des faits objectifs et un commentaire subjectif. Le *dictum* est d'emblée saturé de choix subjectifs. La construction du fait (violence de l'interpellation) est déjà une interprétation et s'appuie sur des considérations qui cautionnent la première perception. Les perceptions, telles qu'elles sont référencées, argumentent par elles-mêmes, et au-delà d'elles-mêmes, si on veut bien les insérer dans la trame qu'elles construisent, qui est tout autant une trame événementielle et une chaîne d'arguments. Derrière les énoncés constatifs, se cachent des assertions à visée argumentative, qu'il est difficile de contester... Ces choix subjectifs relèvent des centres de perspective internes (police ; témoins) et, dans tous les cas, par-dessus ces centres modaux internes, plane, l'énonciateur premier, lui-même doté de subjectivité. Ce dernier manifeste sa subjectivité par la caution épistémique qu'il accorde ou refuse aux centres modaux internes, il manifeste aussi sa subjectivité par la façon dont il met à distance des arguments : ainsi, le conditionnel de *Q*, « qui l'auraient très brutalement interpellé », n'est pas seulement une distanciation épistémique, c'est peut-être la trace d'un stéréotype (donc d'un jugement de valeur) relatif au caractère-toujours-brutal-de-l'interpellation-de-la-police-selon-les-témoins : la distanciation porte moins dans ce cas sur une violence intrinsèque que sur le fait que, selon ce genre de témoins, tout est jugé très vite « brutal », visant plus une manière de voir que le fait même, même si les deux sont difficilement dissociables. Les arguments et les valeurs sont complexes parce que la logique des centres de perspective internes est perturbée par la visée regardante et critique du locuteur/énonciateur premier.

En (11), le conflit sur les faits porte aussi sur des valeurs (respect des institutions, des citoyens, vérité, mensonge), relativement aux acteurs de l'événement, mais il concerne aussi le journaliste confronté à des valeurs d'objectivité, de responsabilité, de vérité, qui ne sont pas forcément conciliables. En effet, certaines valeurs peuvent être en contradiction (neutralité vs vérité), notamment lorsque la recherche de la vérité établit des responsabilités unilatérales alors que le compte rendu qui en est fait s'en tient à une stricte et trompeuse neutralité. Lorsque des valeurs (e.g. vérité, ordre) se trouvent bousculées par d'autres valeurs (une institution, par exemple, ou des individus qui contestent certaines normes), émerge alors la question de leur hiérarchisation (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970 : 105).

Comme le rappelle Plantin, si les valeurs du tiers et de l'opposant sont incompatibles, il devient essentiel pour trancher de faire appel à un tiers :

(15) Dans un débat contradictoire les discours du Proposant et celui de l'Opposant peuvent prendre appui sur les valeurs radicalement incompatibles (par exemple lorsque des intérêts matériels sont au premier plan) ; le rôle des tiers (juges ou votants) devient alors essentiel pour trancher plus que pour résoudre. (Plantin 2002 : 599)

Cet appel aux tiers concerne aussi les pratiques journalistiques, ainsi qu'on l'a montré à propos du recours aux experts, aux témoignages ouvriers, aux chercheurs, pour dépasser la neutralisation du PDV des syndicats et de la direction de France Télécom, dans l'affaire des suicides à répétition qui ont frappé les salariés en 2009 et 2010 (Rabatel 2010b, 2011a).

L'analyse linguistique remet en question l'opposition fait vs commentaire et interroge, du fait de la subjectivité fondamentale de la langue, le rapport entre vérité, opinion, subjectivité, affectivité. De même entre neutralité et engagement. On peut être totalement engagé dans sa pratique – par exemple dans une pratique de journalisme d'investigation – sans pour autant travailler avec des œillères ni se satisfaire de rester sur son Avenir. On peut avoir des convictions idéologiques ou scientifiques sans en être prisonnier. Klinkenberg indique que la contradiction peut être affrontée en exhibant honnêtement le fait que « voir » signifie fondamentalement « faire voir » et qu'il est important de travailler à l'objectivation de la subjectivité, contre toutes les mystifications de la naturalisation, dans l'ordre du langage comme dans celui de la peinture (Klinkenberg 2010b : 5-14, 34-36).

Les exemples (11) et (14), à travers l'analyse des valeurs de *mais* et des questions de prise en charge, illustrent ce fait que la valeur, au sens argumentatif du terme, est fonction de l'empan des phénomènes pris en compte. Mais surtout, ils ont l'insigne mérite de montrer que si la valeur dépend du système (ainsi de *mais*), au plan lexical, elle est tributaire aussi du niveau textuel global et du contexte situationnel. On pourrait aussi ajouter que la valeur (au sens argumentatif toujours) a certes une valeur décontextualisée, au plan de la signification, mais que son sens ne prend véritablement forme qu'en contexte¹⁰. Et que, dans ce cadre, le contexte est le plus souvent polyphonique (entremêlant des voix) et dialogique (entrelaçant des PDV qui ne passent pas tous par des voix).

¹⁰ Autrement dit, dans ce texte-ci, la valeur de *mais* n'est pas aussi structurante qu'en langue, du fait d'autres facteurs co-occurents, et notamment en raison du conditionnel, qui joue un rôle prépondérant. Cette analyse devrait être modélisée, mais c'est un autre débat...

Il est certain que la question du positionnement du locuteur/énonciateur primaire par rapport à des conflits de valeur pose la question de la responsabilité énonciative et de l'éthique. Mais ces enjeux ne se posent pas toujours dans les mêmes termes : du point de vue d'un auteur d'une brève, la neutralité est plus acceptable, selon les normes du genre, que s'il s'agissait d'une enquête plus fouillée. La question va d'ailleurs plus loin que la simple prise en charge (même en la rapportant à des genres particuliers) et concerne la responsabilité. Lorsque j'avais employé l'expression de « responsabilité énonciative » (Rabatel et Chauvin Vilen 2006, Rabatel et Koren 2008), je voulais signifier que la problématique de la responsabilité débordait la simple prise en charge, interrogeait des pratiques journalistiques de naturalisation des PDV, critiquait certains choix et non-choix, entraînant une absence de visibilité pour certains PDV, renforçant les idéologies dominantes. Si la question des valeurs et de la vérité est capitale pour les particuliers en conflit, elle l'est encore bien davantage, et avec de tout autres enjeux, lorsque l'on dépasse la logique des faits divers pour envisager des conflits scientifiques, sociaux ou politiques qui mettent aux prises des forces majeures de nos sociétés (voir Rabatel 2006, 2008, 2010*b, c*, 2011*a, b*) et invitent à réactualiser les raisons que nous avons de vivre ensemble.

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2006 [2000]), *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Badir, Sémir (2003), « Ontologie et phénoménologie dans la pensée de Saussure ». *Cahiers de L'Herne*, 76, 108-120.
- Benveniste, Emile (1966), *Ecrits de linguistique générale* 1. Paris : Gallimard.
- Bouquet, Simon (2003) (dir.), *Saussure. Cahier de L'Herne* 76. Paris : Éditions de L'Herne.
- Culioli, Antoine (2003), « Un linguiste face aux textes saussuriens ». *Cahier de L'Herne*, 76, 137-149.
- Florea, Ligia-Stela, Papahagi, Cristiana, Pop, Liana & Curea, Anamaria (2010) (dirs), *Directions actuelles en linguistique du texte*. Tomes 1 et 2. Cluj-Napoca : Casa Cartii de Stiinta.
- Haillet, Pierre Patrick (2007), *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles : DeBoeck.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2009), *Petites mythologies belges*. Bruxelles : Les Impressions nouvelles.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2010a [1984]), *Périphériques Nord*. Liège, Les Éditions de l'Université de Liège.

- Klinkenberg, Jean-Marie (2010b), *Voir faire. Faire voir*. Bruxelles : Les impressions nouvelles.
- Meyer, Michaël (2010), « Copwatching et perception publique de la police. L'intervention policière comme performance sous surveillance ». *Ethnographiques* 10, 1-16. <http://www.ethnographiques.org/2010/Meyer>.
- Perelman, Chaim & Olbrechts-Tyteca, Lucie (1970 [1958]), *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Presses de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, Christian (2002), [Article] « Valeur ». In P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil, 598-600.
- Rabatel, Alain (2004), « Stratégies d'effacement énonciatif et sur-énonciation dans *Le dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville ». *Langages*, 156, 18-33.
- Rabatel, Alain (2005a), « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue ». *Marges linguistiques*, 9, 115-136. <http://www.marges-linguistiques.com> (accessible sur les archives du Site Texto!)
- Rabatel, Alain (2005b), « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation ». In J. Bres, P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nolke, L. Rosier (éds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles : Duculot, 95-110.
- Rabatel, Alain (2007), « Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique ». *Education et didactique*, 2, 87-114.
- Rabatel, Alain (2008), « Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias : répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective ». *Questions de communication*, 13, 47-69.
- Rabatel, Alain (2009), « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... ». La notion de prise en charge énonciative, *Langue française*, 162, 71-87.
- Rabatel, Alain (2010a), « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue ». In M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (dirs), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz : Ceted/Université de Metz, 357-373.
- Rabatel, Alain (2010b), « Le traitement médiatique des suicides à France Télécom de mai-juin à mi-août 2009 : la lente émergence de la responsabilité du management dans les suicides en lien avec le travail ». *Studia universitatis Babès-Bolyai – Philologia*, LV-1, 32-53.
- Rabatel, Alain (2010c), « Deux modes de représentation idéologique people du pouvoir, lors du premier anniversaire de la présidence de N. Sarkozy ». *Semen*, 30, 147-167. <http://semen.revues.org/9010>.
- Rabatel, Alain (2011a), « La levée progressive du tabou des responsabilités socio-professionnelles dans les suicides en lien avec le travail à France Télécom, de fin août à octobre 2009 ». *Questions de communication*, 20, (à paraître).
- Rabatel, Alain (2011b), « La gestion journalistique des points de vue dans les conflits : Prise en charge, responsabilité (énonciative) et éthique ». Madrid (à paraître).
- Rabatel, Alain & Chauvin-Vileno, Andrée (2006), « La “question” de la responsabilité ». *Semen*, 22, 5-24.

- Rabatel, Alain & Koren, Roselyne (2008), « La responsabilité collective dans la presse ». *Questions de communication* 13, 7-18.
- Rastier, François (1987), *Sémantique interprétative*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rastier, François (1991), *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rastier, François (1999), « De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie ». Paru en 1999 en italien : « Dalla significazione al senso : per una semiotica senza ontologia ». In P. Basso & L. Corrain (dirs), *Eloquio del senso*, Milan : Costa & Nolan, 213-240.
- Rastier, François (2003), « Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée ». *Cahiers de L'Herne*, 76, 23-51.
- Saussure, Ferdinand de (1972 [1916]), *Cours de linguistique générale*. Paris – Lausanne : Payot.
- Saussure, Ferdinand de (2002), *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

Résumé

L'article analyse la notion de valeur à partir de Saussure et de Rastier, notamment avec l'articulation entre valeur lexicale et textuelle. Il examine comment la scénographie énonciative d'un conflit de valeurs et de points de vue, à travers la prise en compte des sources énonciatives internes et des stratégies de prédication, montre que *Selon X, P mais selon Y Q* n'a pas en contexte la même valeur que *P mais Q*, confirmant le bienfondé de l'articulation entre différents niveaux de valeur, lexicaux, textuels, génériques.

Mots-clés

Analyse du discours, Point de vue, Prise en charge, Valeur, Selon X, P mais selon Y Q.

Abstract

The article analyses the notion of value with reference to Saussure and Rastier, connecting in particular lexical value and textual value. Taking into account internal enunciative sources and predication strategies, it examines the way the enunciative scenario of a conflict of values and points of view shows that *According to X, P but according to Y Q* has not in context the same value as *P but Q*. It thus confirms the validity of the connection between different levels of value, lexical, textual and generic.

Keywords

Discourse analysis, Point of view, Commitment, Value, According to X, P but according to Y Q.